

l'intègre

LES ÉCOLES DE MANAGEMENT

M.-V. SPELLER
B. PRIET
H. BAUTHENEY
C. BALDIT-DUFAYS
M.-A. DURAND

SCORE IAE-MESSAGE

Tout-en-un

2019

DUNOD

Les sujets, corrigés et commentaires proposés dans cet ouvrage
n'engagent que les auteurs et l'éditeur et n'ont aucun lien avec l'organisation officielle
du Score IAE-Message.

Conception de la couverture : Caroline Joubert

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage. Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements	d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).
	

© Dunod, 2018
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-079013-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Compléments en ligne : mode d'emploi	VII
Présentation du Score IAE-MESSAGE	1

Partie 1 Culture générale économique et managériale

1. Histoire de France de la Révolution à 1958	7
2. Histoire du Monde de 1944 à nos jours	8
3. Institutions de la V ^e République	9
4. Histoire de la V ^e République	12
5. Collectivités territoriales françaises	13
6. Union européenne	15
7. Paix et sécurité internationales	17
8. Sécurité intérieure	18
9. Écologie	19
10. Protection sociale et Santé publique	20
11. Famille et enfants	22
12. Travail	23
13. Inégalités, exclusions, discriminations	25
14. Économie	27
15. Arts	28
16. Littérature	32
17. Sports et jeux	34

Partie 2 Compréhension et expression écrite en français

1. Le vocabulaire	37
2. L'orthographe d'usage	49
3. L'orthographe du nom et de l'adjectif	55
4. L'orthographe du verbe	64
5. L'orthographe des autres mots de la phrase	81
6. Compréhension de texte	86

Partie 3 Raisonnement logique et numérique

1. Calcul mental	99
2. Fractions	102

3.	Le point sur les pourcentages	103
4.	Calculs avec des racines carrées	105
5.	Puissances	106
6.	Développement et factorisation	107
7.	Équations	109
8.	Inéquations	113
9.	Méthodes de résolution des systèmes	120
10.	Systèmes non linéaires	125
11.	Polynômes du second degré « seul »	127
12.	Polynômes du troisième degré	132
13.	Théorèmes et propriétés célèbres	137
14.	Angles	141
15.	Périmètres, surfaces et volumes	143
16.	Conversions distances et durées	146
17.	Conversions surfaces	148
18.	Conversions volumes	149
19.	Conversions de vitesse	151
20.	Les principales étapes d'une étude de fonction	152
21.	Quelques fonctions usuelles	155
22.	Calculs de limites	162
23.	Suites arithmétiques et géométriques	165
24.	Comportement d'une suite	166
25.	Somme des termes d'une suite	168
26.	Suites définies par une relation de récurrence	170
27.	Tableau des primitives	172
28.	Intégrales	173
29.	Notions de statistiques descriptives	176
30.	Dénombrement	181
31.	Calculs de probabilités	184
32.	Récapitulatif des principales lois discrètes et lois continues	186
33.	Le point sur la loi de Bernoulli et la loi Binomiale	188
34.	Matrices non carrées	190
35.	Matrices carrées	193
36.	Les suites de lettres	204
37.	Les suites de chiffres ou de nombres	208
38.	Mélange de chiffres et de lettres	213
39.	Logique verbale	215
40.	Les mots codés	217
41.	Questions particulières	218

Partie 4 Compréhension et expression écrite en anglais

Sous-partie 4.1 Grammaire 221

1. La syntaxe de la phrase simple	222
2. L'article	225
3. Les pronoms	226
4. Les noms et adjectifs composés	227
5. La quantité	228
6. La comparaison	229
7. Le cas possessif ('s)	230
8. Le présent	231
9. L'impératif	232
10. Le passé	233
11. Le futur	235
12. Les modaux & associés	236
13. Les propositions relative et infinitive	240
14. L'infinitif et le gérondif	242
15. Le souhait et le regret	243
16. Les discours direct et indirect	244
17. Le passif	246
18. Les verbes prépositionnels & <i>Phrasal Verbs</i>	247

Sous-partie 4.2 Vocabulaire 252

19. L'économie / <i>Economics</i>	253
20. La mondialisation / <i>Globalization</i>	254
21. La consommation / <i>Consumption</i>	255
22. Les médias / <i>The media</i>	256
23. La politique / <i>Politics</i>	259
24. L'immigration / <i>Immigration</i>	261
25. La violence et le terrorisme / <i>Violence & Terrorism</i>	262
26. L'environnement / <i>The environment</i>	264
27. L'écologie / <i>Ecology</i>	266
28. L'informatique / <i>Computer Science</i>	267
29. L'éducation / <i>Education</i>	269
30. Les sentiments / <i>Feelings</i>	271
31. Les faux amis / <i>Deceptive words</i>	272
32. Le vocabulaire britannique / américain	273

Partie 5 Score IAE-Message blancs

Sous-partie 5.1 Score IAE-Message blanc 1 278

1. Culture générale, économique et managériale	279
2. Compréhension et expression écrite en français	286
3. Raisonnement logique et numérique	296
4. Compréhension et expression écrite en anglais	299
5. Corrigés	307

Sous-partie 5.2 Score IAE-Message blanc 2 323

1. Culture générale, économique et managériale	324
2. Compréhension et expression écrite en français	331
3. Raisonnement logique et numérique	342
4. Compréhension et expression écrite en anglais	346
5. Corrigés	354

Sous-partie 5.3 Score IAE-Message blanc 3 371

1. Culture générale, économique et managériale	372
2. Compréhension et expression écrite en français	379
3. Raisonnement logique et numérique	391
4. Compréhension et expression écrite en anglais	394
5. Corrigés	402

Sous-partie 5.4 Score IAE-Message blanc 4 421

1. Culture générale, économique et managériale	422
2. Compréhension et expression écrite en français	429
3. Raisonnement logique et numérique	440
4. Compréhension et expression écrite en anglais	443
5. Corrigés	451

Sous-partie 5.5 Score IAE-Message blanc 5 467

1. Culture générale, économique et managériale	468
2. Compréhension et expression écrite en français	475
3. Raisonnement logique et numérique	486
4. Compréhension et expression écrite en anglais	489
5. Corrigés	497
Grille des réponses 1	515
Grille des réponses 2	516
Grille des réponses 3	517
Grille des réponses 4	518
Grille des réponses 5	519

Compléments en ligne : mode d'emploi

Pour aller plus loin et mettre toutes les chances de votre côté pour réussir le concours, nous vous proposons des documents complémentaires accessibles sur le site Internet Dunod.

Comment y accéder ?

Sur le site dunod.com, connectez-vous à la page de l'ouvrage (grâce aux menus déroulants, ou en saisissant le titre, l'auteur ou l'ISBN dans le champ de recherche de la page d'accueil). Sous la couverture de l'ouvrage, cliquez sur le lien « Compléments en accès réservé ».

Quels sont les compléments disponibles pour cet ouvrage ?



Compréhension et expression écrite en anglais : grammaire et vocabulaire

Perfectionnez votre grammaire et étendez votre vocabulaire.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1. Les noms indénombrables | 8. Les médias / The media |
| 2. <i>Which is which?</i> | 9. La politique / Politics |
| 3. Les liens logiques | 10. L'environnement / The environment |
| 4. Les verbes irréguliers | 11. L'écologie / Ecology |
| 5. L'économie / Economics | 12. L'éducation / Education |
| 6. La mondialisation / Globalization | 13. Les sentiments / Feelings |
| 7. La consommation / Consumption | 14. Le vocabulaire britannique / américain |



Raisonnement logique et mathématiques

Des fiches de cours et des exercices supplémentaires vous sont proposées afin d'approfondir certaines notions abordées dans l'ouvrage.

Présentation du Score IAE-MESSAGE

1. Qu'est-ce que le Score IAE-Message ?

Il constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à 280 formations universitaires en gestion et management. Il peut être exigé à l'entrée en 3^e année de licence ou en master (M1 ou M2).

Le Score IAE-MESSAGE mesure les aptitudes des candidats dans 4 domaines fondamentaux pour de futurs managers :

- Culture générale, économique et managériale
- Compréhension et expression écrite en français
- Raisonnement logique et numérique
- Compréhension et expression écrite en anglais

Vous pouvez vous présenter à cet examen autant de fois que vous le souhaitez. Plusieurs sessions sont possibles. Renseignez-vous !

CONSEIL

Profitez des multiples sessions pour passer votre examen au moment où vous n'êtes pas submergé(e) de partiels !

2. Les 4 épreuves du Score IAE-Message

Le Score IAE-Message se compose de quatre parties, dont certaines sont divisées en deux épreuves :

1^{re} partie : Culture générale, économique et managériale

50 questions portant sur l'actualité des derniers 12 à 24 mois. Ce sont des questions à cinq choix possibles dont un seul est correct. Elles portent sur la culture générale, l'actualité économique, politique, mais aussi culturelle et internationale.

2^e partie : Compréhension et expression écrite en français

- Expression écrite : 35 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct. Ce sont des questions portant sur la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire et l'orthographe.
- Compréhension d'un texte écrit : 15 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct. Vous lisez un texte puis répondez à des questions qui visent à évaluer votre compréhension du texte et des concepts qu'il aborde.

3^e partie : Raisonnement logique et mathématique

- Logique numérique : 10 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct
- Raisonnement numérique : 10 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct

ATTENTION

Vous n'avez pas le droit à la calculatrice !

4^e partie : Compréhension et expression écrite en anglais

- Expression écrite : 35 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct. Ce sont des questions portant sur la langue anglaise : vocabulaire, orthographe, grammaire et conjugaison.
- Compréhension d'un texte écrit : 15 questions à cinq choix possibles dont un seul est correct portant sur un texte issu de la presse anglo-saxonne.

3. Le déroulement et la notation du test

Le test se déroule en 3 heures. Vous pouvez donc répartir votre temps comme vous le souhaitez entre les 4 épreuves. Il est néanmoins conseillé de consacrer 45 minutes à chaque épreuve.

Le Score IAE-Message est noté sur 400 points, soit 100 points par épreuve. Il n'y a pas de pénalisation en cas d'absence de réponse ou de réponse fausse. Votre note est calculée de la manière suivante :

Épreuves	Questions	Durée conseillée	Coeff. de points
Culture économique et managériale	50 questions	45 mn	100 (2pts par réponse juste)
Compréhension et expression écrite en français	50 questions (35 d'expression écrite et 15 de compréhension)	45 mn	100 (2pts par réponse juste)
Logique et raisonnement numérique	20 questions (10 de logique et 10 de raisonnement numérique)	45 mn	100 (5pts par réponse juste)
Compréhension et expression écrite en anglais	50 questions (35 d'expression écrite et 15 de compréhension)	45 mn	100 (2pts par réponse juste)
Total	170 questions	180 mn	400

4. Comment préparer le Score IAE-Message ?

Le Score IAE-Message est un examen qui nécessite une préparation soutenue. C'est une épreuve difficile dans la mesure où il faut être relativement rapide et avoir de bonnes connaissances dans plusieurs disciplines. L'épreuve de logique et raisonnement numérique nécessite une parfaite maîtrise du programme de mathématiques du collège, du

lycée, voire de première et deuxième années après le Baccalauréat. Vous allez donc devoir vous repencher sur les théorèmes de Pythagore ou de Thalès, résoudre à nouveau des équations, des problèmes, mais aussi vous pencher sur des thèmes que vous aurez étudiés plus récemment comme les matrices ou les probabilités. Que de bons (ou mauvais) souvenirs ! Pas d'inquiétude : il s'agit d'un QCM, donc on ne vous demande pas de démontrer vos résultats !

Les autres parties font appel à vos connaissances d'ordre plus général. Lisez la presse, écoutez la radio, regardez le journal télévisé. En français, n'hésitez pas à vous replonger dans un livre de grammaire ! En anglais revoyez également votre grammaire, votre conjugaison et certains mots de vocabulaire.

La veille

- Repérez le lieu exact de l'examen (station de métro, numéro de salle, étage, etc.)
- Préparez votre convocation, pièce d'identité et autres papiers que l'on peut vous demander, etc.
- N'oubliez pas de régler votre réveil. Ne pas se réveiller le jour J serait plus que rageant !
- Couchez-vous tôt. Cette épreuve demande une grande concentration. En étant fatigué(e), vous allez perdre vos moyens et faire des erreurs d'inattention.

Le jour J

- Habillez-vous de manière sobre et correcte. Mais surtout choisissez des vêtements dans lesquels vous vous sentez bien.
- Mangez bien au petit déjeuner. Ne partez pas le ventre vide.
- Prévoyez d'arriver en avance afin d'éviter tout stress en cas de problème (embouteillages, retard dans les transports en commun, etc.).
- Une fois devant votre copie faites du mieux que vous pouvez. Et surtout si vous ne savez pas répondre à une question passez à la suivante !

Les résultats

- Vous avez réussi : BRAVO !
- Vous avez échoué : ce n'est pas grave, vous pouvez repasser le Score IAE-Message plus tard. Et vous serez d'autant mieux préparé(e) car vous saurez à quoi vous attendre.
- Tentez de repérer les points qui vous ont posé des problèmes et accentuez vos prochaines révisions sur ces différents thèmes. Bon courage !

Remerciements

Je tiens à remercier l'équipe d'édition pour son soutien, sa disponibilité et sa confiance. Je remercie également tous les élèves que j'ai encadrés et accompagnés au cours de stage de préparation à différents concours et examens et notamment au Score IAE-Message. Ils m'ont exposé leurs difficultés et leurs interrogations. Cela m'a permis de mieux cibler les différents thèmes qu'ils ne comprenaient pas et d'insister sur les points délicats. J'espère que cet ouvrage répondra aux attentes des candidats au Score IAE-Message. Bonne chance et bon travail à tous !

Marie-Virginie Speller

Partie



1

Culture générale économique et managériale

Comment bien se préparer ?

L'épreuve de culture générale du Score IAE-Message représente une vraie difficulté pour les candidats parce qu'elle demande une culture à la fois étendue et précise. Tous les thèmes peuvent être abordés, mais souvent ils sont choisis en lien avec l'actualité (la moitié des questions). Toutefois, certains thèmes sont plus fréquents que d'autres. Voici les thèmes par ordre d'importance :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| 1 : Économie | 4 : Politique et institutions |
| 2 : Arts et littérature | 5 : Sports et jeux |
| 3 : Histoire et géographie | 6 : Thèmes divers |

Actualité : Il est capital de suivre l'actualité, de préférence par la presse, mais aussi à la radio. Les informations télévisées sont insuffisantes pour une information précise. Il faut connaître l'actualité des 24 derniers mois. Pour cela utilisez nos fiches d'actualité en ligne.

Économie : Il faut connaître les événements concernant les grandes entreprises, savoir chiffrer les économies nationales (dette, déficit public, taux de chômage, etc.), connaître le fonctionnement des instances internationales d'économie (G8, FMI, BCE, etc.).

Arts et littérature : Vous serez interrogé sur les œuvres, les prix (Nobel, Goncourt), les expositions (actuelles), les courants auxquels appartiennent les artistes.

Histoire et géographie : C'est surtout l'histoire qui fait l'objet de questions et particulièrement l'histoire contemporaine (XIX^e et XX^e siècles). Revoyez bien les fiches de chronologie. Concernant la géographie, il s'agit surtout de connaître les capitales et les reliefs.

Politique et institutions : Travaillez bien les institutions européennes et onusiennes (voir les fiches qui suivent), leur fonctionnement, leurs représentants, leurs prérogatives.

Sports et jeux : Les questions sont généralement en lien avec l'actualité (JO, records, etc.), mais parfois aussi il s'agit des règles de ces jeux (points attribués au rugby, nombre de cases sur un échiquier, etc.), des records historiques.

Thèmes divers : Il peut s'agir d'écologie, de la presse, de santé publique ou de tout autre thème en rapport direct ou indirect avec l'actualité.



Les fiches qui suivent proposent les connaissances essentielles liées à ces thèmes. En complément, nous vous proposons également des fiches d'actualité en ligne sur le site dunod.com (pour y accéder, référez-vous au mode d'emploi « Compléments en ligne » situé en début d'ouvrage).

N'hésitez pas à vous constituer vos propres fiches par thèmes en complément de celles proposées, particulièrement pour l'actualité.

REMARQUE

Pensez bien que les épreuves sont en QRU (Questions à Réponse Unique) et qu'il est donc possible de s'appuyer sur les propositions pour répondre. Avoir des informations précises est préférable, mais ce n'est pas toujours indispensable.

Histoire de France de la Révolution à 1958

1

1789	juin : proclamation de l'Assemblée nationale qui devient Constituante 14 juillet : prise de la prison de la Bastille 4 août : abolition du Régime féodal et des privilèges 26 août : vote de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
1792	22 septembre : abolition de la royauté et proclamation de la République
1793	Exécution de Louis XVI ; début de l'insurrection vendéenne 5 septembre : début de la Terreur sous Robespierre (loi des suspects)
1794	1 ^{re} abolition de l'esclavage par la Convention ; chute de Robespierre
1799	Coup d'État du 18 brumaire par Bonaparte ; début du Consulat
1802	Bonaparte consul à vie
1804	Promulgation du Code civil. Bonaparte devient l'empereur Napoléon 1 ^{er} 2 décembre : Sacre de Bonaparte ; il devient l'empereur Napoléon 1 ^{er}
1804-1815	Empire ; il prend fin après les « cent jours » et la défaite de Waterloo
1815-1830	Restauration (de la monarchie) : Louis XVIII puis Charles X
1830	Prise d'Alger ; début de la colonisation en Algérie 28, 29, 30 juillet. : les « Trois Glorieuses » ; fin de la Restauration
1830-1848	Monarchie de Juillet : Louis-Philippe 1 ^{er} « roi des français »
1848	Abolition définitive de l'esclavage par Victor Schœlcher
1848-1851	2 ^e République ; 10 déc. 48 : Louis-Napoléon Bonaparte élu Président
1851	2 décembre : Coup d'État de Bonaparte ; début de l'Empire
1852-1870	Second Empire
1869	Ouverture du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps
1870	Guerre franco-prussienne ; défaite française de Sedan. Fin de l'Empire
1870-1940	3 ^e République
1881	Lois sur les libertés de presse, de réunion et d'enseignement
1882	Lois Jules Ferry : enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire
1894	Début de l'affaire Alfred Dreyfus : officier condamné à tort pour haute trahison.
1898	Article « J'accuse » d'Émile Zola sur l'affaire Dreyfus (dans l'« Aurore »)
1905	Loi de séparation de l'Église et de l'État
1914-1918	1 ^{re} guerre mondiale ; victoire de la Marne (1914) et de Verdun (1916)
1918	11 novembre : armistice de Rethondes (traité de Versailles en 1919)
1929	Début de la crise économique mondiale après le « Jeudi Noir » à New York
1936	Front populaire : gouvernement Léon Blum. Semaine de 40 h, congés payés
1939-1945	2 ^{de} guerre mondiale
1940	17 juin : Philippe Pétain est président du Conseil puis chef d'État 18 juin : Appel du général Charles de Gaulle à la résistance, depuis Londres 22 juin : Signature de l'armistice avec l'Allemagne
1944	3 juin : Le CNL (Conseil National de la Libération) gouvernement provisoire 6 juin : Débarquement de Normandie puis (25 août) libération de Paris
1945	8 mai : Capitulation de l'Allemagne
1946-1958	IV ^e République ; présidences de Vincent Auriol puis de René Coty

2

Histoire du Monde de 1944 à nos jours

1944	Accords de Bretton Woods ; création du FMI (Fonds Monétaire International)
1945	Création de l'ONU (Organisation des Nations Unies)
1947	Présentation du Plan Marshall, aide financière des USA à l'Europe
1948	Création de l'État d'Israël
1949	OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) créée contre l'URSS Création de la République populaire de Chine par Mao Zedong
1953	Mort de Staline
1955	Conférence de Bandung : création du tiers-monde politique Pacte de Varsovie entre pays de l'Est (contre l'OTAN)
1957	Sputnik, 1 ^{er} satellite (soviétique) dans l'espace
1959	Fidel Castro au pouvoir à Cuba
1960	60 : Création de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole)
1961	Gagarine, 1 ^{er} homme (soviétique) dans l'espace ; Construction du mur de Berlin
1962	Crise des missiles de Cuba
1965-1973	Guerre du Vietnam
1967	Guerre israélo-arabe des 6 Jours
1968	Printemps de Prague pour la liberté en Tchécoslovaquie : invasion par l'URSS
1969	Armstrong, 1 ^{er} homme (USA) sur la Lune
1973	Guerre israélo-arabe du Kippour, Choc pétrolier : prix du pétrole doublé
1979	Guerre de l'URSS en Afghanistan
1978-2005	Pontificat de Jean-Paul II, 1 ^{er} pape polonais
1980	Fondation de Solidarnosc, contre le communisme (leader : Lech Walesa)
1980-1988	Guerre Irak-Iran
1986	Explosion du réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl
1989	Chute du mur de Berlin
1990	Unification allemande (RFA-RDA)
1991	1 ^{re} Guerre du Golfe contre l'Irak (participation de la France) Fin de l'URSS ; début de la CEI (Communauté des États Indépendants)
1991-2001	Guerres en Yougoslavie (99, OTAN en guerre contre la Serbie)
2001	11/09 : Attentats d'Al-Qaïda ; chute du World Trade Center (New York) Début de la guerre des USA contre le terrorisme en Afghanistan
2003-2011	2 ^e guerre du Golfe (sans la France) ; chute de Saddam Hussein
2004	Révolution Orange en Ukraine
2008	Crise financière des subprimes. Barack Obama élu président aux USA (démocrate)
2011	Début des révolutions arabes ; chute et mort de Kadhafi en Libye Tsunami au Japon ; fusion de 3 réacteurs de la centrale de Fukushima
2012-2015	Répression sanglante de Bachar el-Assad en Syrie. Conflit contre DAECH.
2014	Crise ukrainienne ; mouvement Euromaidan.
2017	Donald Trump élu président aux USA (Républicain) ; retrait de l'accord COP21.

Institutions de la V^e République

3

La Cinquième République entre en vigueur le 4 octobre 1958. Elle est souhaitée par Charles de Gaulle pour diminuer le pouvoir des Chambres et augmenter celui du peuple et de l'exécutif. Elle est approuvée par référendum à 82 %.

1. L'exécutif : il fait appliquer la politique courante et la loi

a. Le président de la République

- **Élection** : Il est élu au suffrage universel direct sur deux tours pour 5 ans (7 ans avant 2000), mandat renouvelable une fois. Il siège au palais de l'Élysée. Tout candidat doit être français, avoir au moins 18 ans et 500 signatures d'élus.
- **Attributions** : 1^{er} personnage de l'État, il dirige la diplomatie, promulgue les lois et signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres. Il est un organe d'arbitrage entre les pouvoirs publics. Il a le droit de gracier. Il est gardien de la Constitution, et chef des Armées.
- **Responsabilité** : Civilement et pénalement irresponsable durant son mandat.
- **Pouvoir de nomination** : Il nomme seul le Premier ministre, un tiers des membres du Conseil constitutionnel et un tiers des membres du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). Il nomme avec le Premier ministre les titulaires des hautes fonctions : conseillers d'État, préfets, recteurs...

b. Le Premier ministre

- **Nomination** : Il est nommé librement par le président de la République, mais en pratique c'est un politique soutenu par l'Assemblée nationale. Ses services sont installés à l'hôtel Matignon.
- **Attributions** : Il dirige l'action gouvernementale et l'administration française, joue un rôle d'intermédiaire entre la majorité de l'Assemblée nationale et le gouvernement. Il est responsable de toute l'organisation de la défense nationale. Il dispose de l'initiative des lois et assure leur exécution.
- **Fin des fonctions** : Elle intervient lors d'une nouvelle élection législative (mais il peut être maintenu ensuite), par une démission spontanée ou une perte de confiance de l'Assemblée, par la révocation par le président de la République.

c. Le gouvernement

- **Nomination** : Les ministres sont nommés par le président sur proposition du Premier ministre. Chaque ministère à son propre siège : Quai d'Orsay (Affaires étrangères), Hôtel de Beauvau (Intérieur), Bercy (Économie), Hôtel de Bourvallais (Justice ou Chancellerie – garde des Sceaux), Hôtel de Roquelaure (Écologie), Palais Royal (Culture).
- **Composition** : Le nombre de ses membres est variable. Il y a une hiérarchie des ministres, en commençant par les ministres d'État, puis les ministres ordinaires, assistés des ministres délégués, et les secrétaires d'État.

- **Conseil des ministres** : Il se tient tous les mercredis matin à l'Élysée. Il est présidé par le chef de l'État qui décide de l'ordre du jour. Le Conseil adopte les projets de loi qui seront déposés devant le Parlement.
- **Fin des fonctions** : La fin d'un gouvernement est liée au sort de son Premier ministre. Le président et son Premier ministre peuvent opérer un remaniement en demandant la démission d'un ou de plusieurs ministres.

2. Le législatif : il édicte les lois et contrôle l'exécutif

- **La loi** est une règle juridique prescrite par le Parlement. Elle est générée par le Premier ministre (on parle alors de projet de loi), ou par des Députés ou des Sénateurs (on parle alors de proposition de loi). Le projet (ou la proposition) est ensuite examiné(e) par les deux Chambres du Parlement qui peuvent faire des amendements. Une fois la loi acceptée par les deux Chambres, elle peut éventuellement être soumise à un contrôle de constitutionnalité par le Conseil constitutionnel, puis elle est promulguée et publiée au Journal officiel.
- **Le règlement** est aussi une règle juridique, mais il est édicté par une autorité administrative. Ce sont les décrets pris par le président de la République, les arrêtés pris par les ministres, les préfets, les sous-préfets et les maires.

REMARQUE

Le référendum populaire est un pouvoir législatif exceptionnel. Il peut modifier la Constitution ou la loi. Il est décidé à l'initiative du président de la République.

Le Parlement, organe du pouvoir législatif

- **Composition** : Deux Chambres, le Sénat (chambre haute) qui siège au palais du Luxembourg et compte 348 Sénateurs et l'Assemblée nationale qui siège au palais Bourbon et compte 577 Députés. L'ensemble du Parlement forme en réunion solennelle le Congrès, qui peut modifier la Constitution.
- **Élection** : Les Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les grands électeurs (députés, conseillers régionaux et généraux, délégués des conseils municipaux) pour 6 ans et les Députés sont élus au suffrage universel direct par circonscription pour 5 ans. Chaque Chambre a son propre président élu par cooptation (élection parmi les membres). Le président du Sénat assure l'intérim de la présidence de la République en cas de vacance du pouvoir exécutif (ce fut deux fois le cas d'Alain Poher, en 69 et en 74).
- **Attributions** : Le Parlement propose, délibère, vote ou rejette les lois. L'Assemblée nationale s'occupe particulièrement de contrôler l'action du gouvernement et d'évaluer la politique publique ; elle peut renverser le gouvernement. Le Sénat vote le budget de l'État.

3. Le judiciaire : il contrôle l'application de la loi et punit son non-respect

L'organisation juridictionnelle est divisée en 2 ordres de trois degrés chacun :

- **l'ordre judiciaire** qui intervient dans les litiges concernant les particuliers,
- **l'ordre administratif** qui intervient dans les litiges intéressant l'État, lorsqu'un texte du pouvoir exécutif a été mal appliqué.

	ORDRE JUDICIAIRE Civil, Pénal	ORDRE ADMINISTRATIF
Haute juridiction	Cour de Cassation	Conseil d'État
2^e degré	Cour d'Appel (assises pour les crimes)	Cour administrative d'Appel
1^{er} degré	Juridictions de première instance : prud'hommes, tribunal de police, de commerce, cour d'assises, tribunal correctionnel, etc.	Tribunal administratif

4. Autres organes constitutionnels

- **Le Conseil constitutionnel** comprend 9 membres nommés pour 9 ans (3 par le président de la République, 3 par le président du Sénat, 3 par le président de l'Assemblée nationale), ainsi que des membres de droit (présidents de la République sortis de charge). Il veille à la régularité des élections et contrôle la conformité de certains actes à la Constitution.

REMARQUE

Depuis 2008, la QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) peut être posée lors d'un procès par une des parties. La juridiction saisie du litige détermine si la QPC remplit les conditions, c'est-à-dire si elle s'applique bien au procès, si elle n'a pas déjà été traitée et si elle présente un caractère sérieux. Si elle estime la question valable, elle la transmet à la juridiction supérieure puis au Conseil constitutionnel pour décision. La QPC permet une amélioration de la cohérence du droit.

- **La Cour des Comptes** contrôle *a posteriori* les finances publiques, la gestion des administrations, la Sécurité sociale, les entreprises publiques et leurs filiales.
- **Le Conseil économique et social** donne des avis sur les projets ou propositions de lois et sur les problèmes à caractère économique et social.
- **Le Conseil supérieur de la magistrature** garantit l'indépendance de la magistrature. Présidé par le chef de l'État, il est composé du ministre de la Justice et de neuf membres nommés par le président de la République.
- **La Haute Cour de Justice et la Cour de Justice de la République** rendent la justice politique. Ses membres (des Députés et Sénateurs), jugent pour haute trahison le chef de l'État (Haute Cour) ou un ministre (Cour de Justice).
- **Le Conseil d'État** est consulté obligatoirement par le gouvernement sur ses projets de lois et d'ordonnances, et facultativement sur des projets de décrets et des demandes d'avis. Il est aussi à la tête des juridictions administratives.

4

Histoire de la V^e République

1958	Insurrection à Alger : putsch d'Alger Charles de Gaulle appelé comme président du Conseil (1 ^{er} ministre). Réforme constitutionnelle, approuvée par référendum à 78 %
1959	Bombe A française (Bombe H en 68) Charles de Gaulle président ; Michel Debré 1 ^{er} ministre (59-62), André Malraux (écrivain, prix Goncourt) ministre d'État de la Culture (59-69)
1960	Accession à l'indépendance des pays d'Afrique francophone
1961	Référendum approuvant l'autodétermination de l'Algérie Putsch des généraux en Algérie pour conserver l'Algérie française
1962	Accords d'Évian entre la France et le FLN algérien ; fin de 8 ans de guerre Georges Pompidou 1 ^{er} ministre à la place de Debré (62-68) Référendum sur le suffrage universel direct (« oui » à 62 %)
1965	De Gaulle réélu (pour la 1 ^{re} fois au suffrage universel direct)
1966	Sortie de l'OTAN (retour en 2009 sous Nicolas Sarkozy)
1968	Grèves et mouvement des étudiants ; accords Grenelle Alain Poher, président du Sénat, de 68 à 92 (intérim de la présidence de la République en 69 et 74)
1969	Référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat : refus des Français. Départ du général de Gaulle. Georges Pompidou élu président
1970	Mort du général de Gaulle
1974	Mort de Pompidou ; Valéry Giscard d'Estaing élu président 1 ^{er} ministre : Jacques Chirac (74-76) ; loi sur l'IVG et majorité à 18 ans
1981	François Mitterrand président ; 1 ^{ers} ministres : Pierre Mauroy (81-84) puis Laurent Fabius (84-86) ; abolition de la peine de mort, semaine de 39 h, nationalisations, retraite à 60 ans (en 82), création du RMI
1986	Législatives ; victoire RPR-UDF ; 1 ^{re} cohabitation, Chirac 1 ^{er} ministre
1988	Mitterrand réélu face à Chirac ; 1 ^{ers} ministres : Michel Rocard (88-91), Édith Cresson (91-92), Pierre Bérégovoy (92-93)
1993	Législatives ; victoire RPR-UDF ; 2 ^e cohabitation, É. Balladur 1 ^{er} ministre
1995	Chirac élu président face à Lionel Jospin ; Alain Juppé 1 ^{er} ministre
1997	Législatives ; victoire PS ; 3 ^e cohabitation ; Lionel Jospin 1 ^{er} ministre Mise en place des emplois jeunes, de la semaine de 35 h, de la CMU (99)
2002	Chirac réélu face à Jean-Marie le Pen (FN) ; 1 ^{ers} ministres : Jean-Pierre Raffarin (02-05) puis Dominique de Villepin (05-07).
2003	Été caniculaire : environ 15 000 morts en France
2005	Réforme du CNE (Contrat Nouvelle Embauche) mais échec (en 2006) du CPE (Contrat Première Embauche) du gouvernement Villepin
2007	Nicolas Sarkozy élu contre Ségolène Royal ; François Fillon 1 ^{er} ministre Paquet fiscal, RSA (Revenu de Solidarité Active), réforme des retraites
2008	Réforme de la carte judiciaire et des collectivités territoriales
2012	F. Hollande élu contre N. Sarkozy ; J.-M. Ayrault 1 ^{er} ministre puis M. Valls. Mariage pour tous, mouvement des bonnets rouges, opération Serval au Mali.
2015	Attentat contre Charlie Hebdo puis au Bataclan ; état d'urgence, COP21. Réforme des régions. Loi Macron.
2016	Loi El Khomri adoptée par le « 49.3 », opposition de « Nuit debout ».
2017	E. Macron ("En marche") élu contre M. le Pen ; E. Philippe 1 ^{er} ministre.

Collectivités territoriales françaises

5

Département	Région
Collectivités territoriales décentralisées	
101 dont 5 DROM	18 dont 5 DROM (depuis 2016)
D(R)OM : Département (et Région) d’Outre-mer. Ce sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte (depuis 2011 pour cette dernière). Ne pas confondre avec une COM , Collectivité d’Outre-mer (anciens TOM), tels St-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.	
Représentants élus	
Conseillers départementaux (1 par canton)	Conseillers régionaux
Membres élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Un président pour chaque conseil, élu parmi les membres. Il est l’exécutif.	
Compétences	
Aide sociale, culturelle, aux associations, aux entreprises, aux communes, voirie départementale, organisation et gestion des transports scolaires et urbains, construction et entretien des collèges.	Aide sociale, sanitaire, culturelle, soutien de l’économie, aménagement du territoire, entretien des routes nationales, des ports et aéroports, des parcs naturels, organisation du transport ferroviaire, construction et entretien des lycées, soutien de l’enseignement, gestion des fonds structurels européens.
Représentant (de l’État) nommé par l’exécutif : le préfet	
Compétences	
Le préfet de département veille à l’application et au respect des lois, fait le lien avec l’exécutif, est responsable de l’ordre public, dirige les fonctionnaires de l’État.	Le préfet de région dirige les autres préfets du département en plus de ses attributions départementales.

Commune
Plus petite division administrative. La France compte environ 35 000 communes.
Représentants élus Conseillers municipaux, élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Le maire et ses adjoints sont élus parmi les conseillers pour exécuter les décisions du Conseil.
Compétences : Le Conseil vote le budget, gère le patrimoine de la commune, exerce une action sociale auprès des défavorisés, fixe les effectifs du personnel municipal. Le maire dirige la police municipale (si elle existe), nomme les employés communaux dont il est le supérieur hiérarchique.
Représentant de l'État : le maire
Compétences : Officier d'état civil, et de police judiciaire, il peut constater certaines infractions. Il a des compétences administratives (publication des lois, organisation des élections, recensement, délivrance du permis de construire).

Union européenne 6

L'Union européenne (UE) est une organisation internationale de 28 États. Elle compte environ 500 millions d'habitants et représente le 1^{er} PIB au monde (environ 15 000 milliards d'euros). Elle est fêtée le 9 mai (déclaration Schuman), a pour drapeau 12 étoiles d'or sur fond bleu, pour hymne l'*Ode à la joie* de Beethoven et pour devise « Unie dans la diversité ». Le « brexit » (sortie du Royaume-Uni de l'UE) voté le 23 juin 2016 entrera en vigueur ultérieurement, faisant passer l'UE à 27 États.

1. Pays membres et date d'adhésion

[en gras les 19 pays de la zone Euro (ceux de l'espace Schengen sont soulignés)]

Belgique, **France**, **Italie**, **Luxembourg**, **Pays-Bas** et RFA en 1957, Danemark, **Irlande** et Royaume-Uni en 1973, **Grèce** en 1981, **Espagne** et **Portugal** en 1986, **Autriche**, **Finlande** et **Suède** en 1995, **Chypre**, **Malte**, **Slovénie**, **Pologne**, **Hongrie**, **République tchèque**, **Estonie**, **Lettonie**, **Lituanie** et **Slovaquie** en 2004, Bulgarie et Roumanie en 2007, Croatie en 2013.

La RDA est membre en 1990 après réunification de l'**Allemagne** en 1989.

2. Organisation

a. Pouvoir politique : Le Conseil européen

Composé des chefs d'État et de gouvernement (28 membres), il définit les orientations politiques de l'UE et respecte ainsi la souveraineté des États. Présidé par Donald Tusk, il siège à Bruxelles.

b. Pouvoir exécutif : La Commission européenne

Composée de 28 commissaires (1 par État), elle propose et met en œuvre les politiques communautaires. Gardienne des traités et de l'intérêt général de l'UE, elle a un droit d'initiative dans les domaines douaniers, écologiques, le marché intérieur et la monnaie unique. Présidée par Jean-Claude Juncker, elle siège à Bruxelles.

c. Pouvoir législatif : Le Parlement européen et le Conseil de l'UE

Le Parlement compte 751 députés élus pour 5 ans directement par les citoyens des États membres. Il est co-législateur avec le Conseil de l'UE, il vote seul le budget. Son président est Antonio Tajani ; il siège à Strasbourg.

Le Conseil (des ministres) de l'Union européenne est composé des ministres des États concernés par le sujet. Il élabore le projet de budget avec le Parlement et l'adopte après vote du Parlement. Il décide seul des moyens de recettes. Il fixe les orientations de la politique de change (monétaire). Sa présidence est rotative (changement d'État tous les 6 mois) ; son siège à Bruxelles.

d. Pouvoir judiciaire : La Cour de Justice

Elle garantit le respect de la législation et est créatrice du droit européen.

e. Autres assemblées et organes de l'UE

- **La Cour des comptes** contrôle l'utilisation du budget de l'UE.
- **Le Comité économique et social** exprime l'opinion de la société civile dans les domaines économique et social.
- **Le Comité des Régions** est porte-parole des collectivités territoriales.
- **La Banque centrale européenne (BCE)**, présidée par Mario Draghi, elle assure la stabilité et la crédibilité de l'euro et de la politique monétaire.
- **La Banque européenne d'investissement** a pour rôle d'emprunter sur les marchés pour financer les projets d'investissements européens.

3. Grandes dates

1950	9 mai : Discours de Robert Schuman (ministre français) appelant à mettre en commun les productions de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune. À l'initiative notamment du Français Jean Monnet .
1951	18 avril : Création de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) entre la France, la RFA, le Benelux et Italie.
1957	25 mars : Traité de Rome ; création de la CEE (Communauté Économique Européenne), autonome en financement. Institution de la PAC (Politique Agricole Commune) pour développer la ruralité et moderniser l'agriculture et de la CEEA (Communauté Européenne de l'Énergie Atomique) pour favoriser l'indépendance énergétique.
1965	Fusion des communautés européennes la CEE, la CECA et la CEEA.
1986	Signature de l' Acte unique européen qui élargit les compétences de la CEE aux domaines de la recherche et du développement et crée le Conseil européen. Création du marché commun.
1992	Signature du traité de Maastricht qui crée l'UE. Création de la citoyenneté européenne : libre circulation dans l'UE et droit de voter et d'être élu dans le pays où l'on réside (statut d'étranger communautaire) aux élections locales et européennes. Accord sur la création d'une monnaie unique et de la BCE (créée en 1998). L'Union est fondée sur trois piliers : l'unité institutionnelle et historique, la communauté politique, la coopération policière et judiciaire.
1999	Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam qui met en place l' espace Schengen sur la libre circulation des biens et des personnes. Mise en place de l'euro pour les transactions (la monnaie papier apparaît en 2002).
2002	Traité de Nice . Adoption de la charte des droits fondamentaux et réforme des institutions pour aider l'adhésion des pays d'Europe centrale.
2007	Traité de Lisbonne . Modification du texte de la Constitution de 2004 (rejeté par référendum en France en 2005), ratifié par le Parlement français en 2008 et par les derniers pays fin 2009.
2009	Élection d'un président du Conseil européen (Herman Van Rompuy), et d'un représentant de la diplomatie européenne (Catherine Ashton). Ils entrent en fonction en 2010 pour 2 ans et demi et sont réélus en 2012.
2012	L'UE reçoit le Prix Nobel de la paix.
2016	« Brexit » : Le Royaume-Uni vote la sortie de l'UE à 51.9 %.

1. Les organismes d'État (l'ONU et ses principaux organes)

ONU : Créée en 1945 pour remplacer la SDN (Société des Nations) qui n'avait pu empêcher la guerre, l'ONU promeut la paix internationale. Pour cela elle cherche à faciliter la coopération des États, le développement économique, la promotion des droits de l'homme. Elle compte 193 États, son siège est à New York, son secrétaire général est le Portugais Antonio Guterres (depuis janvier 2017).

- **OMS** : L'Organisation Mondiale de la Santé promeut la santé publique internationale. Son siège est à Genève.
- **UNICEF** : Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF en anglais) est spécialisé dans la protection des enfants et des mères.
- **UNESCO** : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO en anglais) contribue à la paix par l'éducation, la science et la culture. Son siège est à Paris.
- **CIJ** : La Cour Internationale de Justice règle les conflits juridiques entre les États ou entre États et organes internationaux. Elle siège à La Haye.
- **FAO** : L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO en anglais) lutte contre la faim dans le monde.
- **HCR** : Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés promeut le droit d'asile (Convention de Genève de 1951). Il siège à Genève.
- **AIEA** : L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique combat la prolifération d'une énergie nucléaire militaire. Son siège est à Vienne.

2. Autres organismes d'État (indépendants de l'ONU)

- **OTAN** : L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord assure la défense des pays occidentaux et leur stabilité (initialement contre le communisme).
- **FMI** : Le Fonds Monétaire International promeut la coopération monétaire, les États pour la stabilité économique et combat la pauvreté. Sa directrice est Christine Lagarde (jusqu'en 2021) après démission de D. Strauss-Kahn.
- **CPI** : La Cour Pénale Internationale juge les personnes pour crime contre l'humanité, génocide, crime de guerre. Créée en 2002, elle se tient à La Haye.

3. Les organisations non gouvernementales (ONG)

- Fondées sur le bénévolat, la neutralité, l'humanité, l'indépendance, l'universalité.
- **CICR** : Le Comité International de la Croix Rouge, plus ancienne organisation humanitaire (1863), défend la vie et la dignité des personnes en cas de guerre ou d'autres violences. Fondée par des Suisses, son siège est à Genève.
- **AI** : Amnesty International défend les droits de l'homme : libération des prisonniers d'opinion, abolition de la peine de mort, des tortures et autres crimes.
- **Autres ONG** : Médecins sans frontières, Armée du Salut, Ordre de Malte, etc.

8

Sécurité intérieure

1. Aspects généraux

La violation de la loi est une infraction. Il existe 3 types d'infractions : le crime (le plus grave), le délit et la contravention.

- Le crime caractérise tout acte passible d'au moins 10 ans de prison et 3 000 € d'amende. Parmi les crimes, on trouve le meurtre, le viol, le trafic de drogue. Un crime est jugé en cour d'assises. La peine maximale est la perpétuité avec période de sûreté de 30 ans, depuis l'abolition de la peine de mort en 1981.
- Le délit est jugé par le tribunal correctionnel. Il peut entraîner des peines de prison (jusqu'à 10 ans), des amendes ou des travaux d'intérêt général.
- La contravention est jugée au tribunal de police ou devant le tribunal de proximité. La peine est au maximum de 3 000 € d'amende.

LOPPSI 2 : Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure qui concerne la sécurité intérieure sur 5 ans par le recours aux scanners corporels, aux mouchards informatiques, au filtrage d'Internet...

Garde à vue : Maintien à disposition par la police ou la gendarmerie d'une personne soupçonnée d'une infraction dans le cadre d'une enquête judiciaire. Sa durée est de 24 h, prolongeable à 48 h. Le gardé à vue doit être informé des raisons de sa situation et avoir la possibilité d'un entretien avec son avocat.

Plan Vigipirate : Plan de lutte anti-terroriste. Comprend trois degrés : vigilance sécurité renforcée – risque d'attentat et urgence attentat. En 2015, mise en place de l'opération Sentinelle.

2. Sécurité routière

Elle définit l'ensemble des mesures pour éviter les accidents de circulation (permis à points, en 92, installation des radars automatiques en 2004, etc.).

Alcool au volant : En France, c'est la 1^{re} cause d'accidents. L'alcoolémie d'un conducteur comprise entre 0,25 et 0,39 mg/l d'air expiré (ou 0,5 et 0,78 g/l de sang) vaut une contravention de 4^e classe (perte de 6 points). Au-delà, c'est un délit.

Vitesse au volant : Retrait de 1 à 6 points et amende forfaitaire de 68 à 1500 €.

3. Infractions sur Internet

La déterritorialisation d'Internet favorise la cybercriminalité commise impunément (pédopornographie, trafic, vol d'informations, etc.).

ACTA : L'Accord Commercial Anti-Contrefaçon est un traité international signé par de nombreux États en 2012 pour protéger la propriété intellectuelle.

MégaUpload : Site de téléchargement illégal, dirigé par Kim Schmitz et fermé en 2012 par le FBI. En réaction, le mouvement **Anonymous** a attaqué plusieurs sites Internet et organisé des manifestations au nom de l'accès libre à la culture.

HADOPI : La Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet, créée en 2009, vise à protéger les œuvres et à encourager les téléchargements légaux par la menace de suspension de l'accès à Internet.